Évaluation du projet éducatif de l'école Saint-Anselme

Préambule
Le projet de loi no 105 modifiant la Loi sur l'instruction publique invitent les équipes-écoles à refaire leur projet éducatif afin d'être conforme aux nouvelles dispositions de la loi. Le nouveau projet éducatif doit être adopté par le conseil d'établissement d'ici le 30 juin 2019.

Comité de pilotage
Avant d'élaborer un nouveau projet éducatif, nous devions d'abord procéder à l'évaluation du projet éducatif actuel. À cet effet, un comité de pilotage composé de membres du personnel a été mis sur pied à l'école en octobre 2018 :
Geneviève Proulx, enseignante titulaire de 1ère année;
Marianne De Garie-Charrette, enseignante titulaire de 4e année;
Pascale Malenfant, orthophoniste;
Chantal Grenier, enseignante titulaire de 5e année
France Vaillancourt, orthopédagogue
Isabelle-Annie Mondou, enseignante titulaire de classe TSA 3e cycle;
Isabelle Thivierge, enseignante spécialiste en art dramatique, tous les cycles

Ce comité avait pour mandat de procéder à l'évaluation du projet éducatif et de mettre en place les mécanismes servant à élaborer le nouveau projet.

La démarche d'élaboration du projet éducatif il y a trois ans comptait sur un comité de pilotage composé de membres du personnel et d'un parent. Nous avions également procédé à un sondage auprès de tous les parents afin de connaitre les principaux besoins et défis des élèves, et rencontré des élèves lors d'un focus group. Trois ans plus tard, soit à l'automne 2018, la direction a rencontré le parent membre du comité de parents qui est également parent au sein du conseil d'établissement de l'école afin de lui faire part que la nature de la participation des parents n'avait pas encore été précisée par les membres du comité de pilotage. Cela a également été expliqué aux parents du conseil d'établissement à l'automne 2018. Le comité de pilotage estime néanmoins que l'avis des parents est connu du comité puisqu'une majorité des parents actuels ont participé au sondage y a trois ans.

Bien que nous observions des changements au sein de la composition des élèves de l'école, notre école demeure au 10e rang décile pour la défavorisation et nous avons autant d'élèves en difficulté, d'élèves intégrés et d'élèves en classe TSA qu'il y a trois

ans. Il est donc tout à fait possible que le nouveau projet éducatif ne soit qu'une actualisation ou une mise à jour de l'ancien projet. Dans ce contexte, nous croyons peu pertinent de refaire un processus de consultation important auprès de tous les parents.

Procédure pour l'évaluation du projet éducatif

- En novembre 2018, chaque membre du comité de pilotage a animé une rencontre avec ses collègues (rencontre cycle, rencontre avec service de garde, etc.), afin de connaitre l'avis du personnel sur l'atteinte ou non des objectifs du projet éducatif.
- Un document par équipe a été complété et remis à la direction de l'école à la fin novembre. Celle-ci a ensuite analysé les réponses et rédigé une première ébauche de l'évaluation.
- Mars 2019 : Remise aux membres du comité de pilotage de l'évaluation du projet éducatif (version document de travail) afin de prendre note des améliorations à apporter au document.
- Après corrections et ajustements réalisés par les membres du comité de pilotage, transmission au personnel du document bonifié.
- Transmission du document au conseil d'établissement et ensuite à l'ensemble des parents.

En plus de l'évaluation du projet éducatif qui était composé de trois orientations et trois objectifs, les équipes de travail dirigées par un membre du comité de pilotage, ont porté un jugement et des commentaires sur l'atteinte ou non des objectifs du plan de réussite. L'évaluation du projet éducatif se réfère toutefois peu au plan de réussite. Pour rappel, le plan de réussite détermine les moyens utilisés par l'équipe-école pour atteindre les objectifs du projet éducatif. Cependant, puisque les moyens utilisés et à utiliser ne feront pas partie du nouveau projet éducatif - les prescriptions du Ministère indiquent que le projet éducatif n'a pas à mentionner les moyens utilisés – le présent document consacre donc la majorité de ses efforts à l'évaluation du projet éducatif. Les discussions en lien avec les moyens du plan de réussite réalisées par les équipes de travail seront utiles lorsque viendra le temps de discuter des moyens à prendre pour atteindre les objectifs du nouveau projet éducatif.

Orientation

Développer chez nos élèves la compétence à **comprendre des textes variés** et **favoriser l'enrichissement du vocabulaire** scolaire et général

Objectif

D'ici juin 2020, augmenter la proportion d'élèves qui s'améliorent en compréhension de lecture

Résultats et commentaires

Pour déterminer l'atteinte ou non de cet objectif, nous avons utilisé un tableau produit par les Services pédagogiques de la CSDM. Sur celui-ci, nous pouvons comparer les taux de réussite en lecture sur 3 ans, de la 1ère à la 6e année, pour les années scolaires 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Degré	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
	Moyenne (%)	Taux de réussite (%)	Moyenne (%)	Taux de réussite (%)	Moyenne (%)	Taux de réussite (%)
1ère année	77	93	78	90	84	97
2e année	78	94	80	94	76	92
3e année	68	80	72	90	75	92
4e année	75	89	70	92	75	94
5e année	67	80	73	79	78	89
6e année	75	95	71	89	78	94

Ce tableau peut être analysé sous plus d'un angle. Si on regarde chaque ligne, cela nous permet de comparer les taux de réussite des élèves sur une période de 3 ans pour un même degré. Il ne s'agit toutefois pas des élèves de la même cohorte. Pour illustrer cela, on remarque que le taux de réussite en 2015-2016 pour les élèves de 1ère année était de 93%, en 2016-2017 de 90% et en 2017-2018 de 97%. On peut y avoir une augmentation de la proportion des élèves qui s'améliorent en compréhension de lecture. Un enjeu important serait donc de comprendre quels sont les éléments qui influencent l'augmentation de ce taux de réussite en 1ère année.

L'autre angle possible dans l'analyse du tableau serait de jeter un regard en diagonale sur les taux de réussite d'une même cohorte. Par exemple, on remarque que la cohorte des élèves de 1ère année avait un taux de réussite de 93% en 2015-2016, de 94% en 2016-2017 alors que ces élèves étaient en 2e année et de 92% en 2017-2018 alors que les élèves étaient en 3e année. Nous pouvons conclure que pour cette cohorte d'élèves, il y a une stabilité dans la proportion du nombre d'élèves en réussite (93%, 94%, 92%).

Peu importe sous quel angle nous analysons le tableau des résultats obtenus en lien avec les taux de réussite en lecture pour chaque degré scolaire, nous observons majoritairement une augmentation des taux de réussite sur 3 ans en lecture.
En 1ère année (cohortes différentes), augmentation: 93%, 90%, 97%
En 1ère année (même cohorte), stabilité : 93%, 94%, 92%
En 2e année (cohortes différentes), stabilité : 94%, 94%, 92%
En 2e année (même cohorte), stabilité : 94%, 90%, 94%
En 3e année (cohortes différentes), augmentation : 80%, 90%, 92%
En 3e année (même cohorte), augmentation : 80%, 92%, 89%
En 4e année (cohortes différentes) augmentation : 89%, 92%, 94%
En 4e année (même cohorte) augmentation : 89%, 79%, 94%
En 5e année (cohortes différentes) augmentation : 80%, 79%, 89%
En 5e année (même cohorte) augmentation : 80%, 89%
En 6e année (cohortes différentes) stabilité : 95%, 89%, 94%

Autres défis en lien avec la lecture
Bien que les données chiffrées semblent positives, les équipes de travail ont mentionné les défis suivants que l'équipe-école doit relever : L'amélioration du vocabulaire est un objectif à poursuivre puisque le nombre d'élèves allophones est en progression constante dans nos classes. Les élèves avec des plans d'intervention liés à une donnée linguistique ont des difficultés qui se répercutent sur d'autres matières. Ils ne savent pas reconnaître les bris de compréhension.

Aspect méthodologique
Si nous souhaitons conserver la lecture dans les orientations à travailler, il faudrait s'assurer d'avoir un objectif facilement mesurable (par exemple, à partir de résultats scolaires). Nous pourrions regrouper les indicateurs et résultats attendus selon l'aspect de la lecture qui serait ciblé (par exemple : le vocabulaire, l'intérêt pour la lecture, la fluidité).

L'orientation ne devrait contenir qu'un seul aspect, de façon à permettre l'élaboration d'un objectif qui serait en cohérence avec cet aspect. Cela nous inciterait à prioriser un aspect plutôt qu'un autre. L'orientation initiale dans notre projet éducatif incluait la compréhension de textes et l'enrichissement du vocabulaire, et ce, au sein d'une même orientation; cela était possiblement trop ambitieux. Il faut savoir que ce tableau n'inclut pas les résultats des classes pour élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Les données proviennent de la Commission scolaire de Montréal et c'est la méthodologie utilisée. Les équipes-classes TSA interrogées estiment qu'il est difficile de présenter à leurs élèves des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE); celles-ci sont en général trop complexes. La SAE est un des moyens privilégiés pour évaluer les élèves face à une tâche complexe en lecture, tâche divisée en plusieurs étapes.

Orientation

Développer chez nos élèves l'autonomie dans les tâches scolaires

Objectif

D'ici juin 2020, augmenter la proportion d'élèves capables d'appliquer des stratégies et des méthodes de travail efficaces, de manière autonome

Résultats et commentaires

Un des défis des équipes de travail interrogées pour l'évaluation du projet éducatif était de s'entendre sur une définition de l'autonomie. De multiples démonstrations possibles de l'autonomie ont été nommées : la capacité pour un élève de savoir planifier, de suivre des étapes, de gérer et respecter le temps alloué pour un travail, la capacité à se dépanner face à une difficulté. Plutôt que de viser l'autonomie, un souhait formulé par une équipe serait de viser chez l'élève son engagement, sa motivation ou encore l'auto-détermination.

Un commentaire souvent entendu lors des discussions au sein de l'équipe-école est la pertinence ou non d'inclure le mot autonome dans l'objectif lié à l'orientation. Il semble que les élèves aient besoin de l'adulte pour appliquer des stratégies et des méthodes de travail et qu'il serait illusoire de s'attendre à ce que les élèves puissent réaliser cet objectif de façon autonome.

Il nous semble que l'autonomie était peut-être plus facile à observer et à évaluer chez les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Les élèves des classes TSA ont un plan de travail individualisé comportant des objectifs. Plusieurs élèves de ces classes ont pour objectif spécifique de développer leur autonomie au travail. Dans ce contexte, les occasions de l'équipe-classe (enseignante et éducatrice spécialisée) de porter un jugement sur le développement de cet objectif étaient plus nombreuses.

Avec le recul, nous constatons que l'objectif visé était difficilement mesurable. Celui-ci comporte trop d'éléments et ceux-ci ne sont pas simples à définir. La différence entre une stratégie et une méthode de travail nous semble complexe. Même s'il s'agit de concepts semblables, les utiliser dans un même objectif avec l'autonomie pose un joli défi de compréhension et d'évaluation. L'objectif était certes louable lorsqu'il a été amené par le comité de pilotage qui était à l'œuvre il y a 3 ans, mais pour l'actualisation du nouveau projet éducatif, l'objectif devra être beaucoup plus observable et mesurable. Bref, nous ne sommes pas en mesure de porter un jugement sur l'atteinte ou non de cet objectif, pour toutes les raisons que vous venez de lire.

Orientation

Poursuivre chez nos élèves le développement de leurs **habiletés sociales** et de leur **connaissance de soi** afin de favoriser l'ouverture aux autres, dans un contexte de mixité socio-culturelle

Objectif

D'ici juin 2020, augmenter la proportion d'élèves capables d'utiliser leurs forces afin d'adopter des comportements et des aptitudes qui favorisent des interactions sociales positives et harmonieuses dans leur vie scolaire et sociale.

Résultats et commentaires

L'orientation contient deux éléments importants et nous aurions dû nous limiter à un seul. L'ouverture aux autres est ce qui rassemble les deux aspects de l'orientation et semble être le but visé. L'objectif lié à l'orientation est tout aussi difficile à évaluer que l'objectif de l'orientation précédente; l'objectif comportent trop d'aspects à considérer.

L'ouverture aux autres se déploient de diverses façons dans l'école et plusieurs moyens sont mis en place par le personnel de l'école. Le programme Vers le pacifique est utilisé dans plusieurs classes et vise à habiliter les élèves dans des situations nécessitant la résolution de conflits. Nous n'avons pas de données statistiques nous permettant de porter un jugement quantitatif sur une possible augmentation de la proportion d'élèves capables d'utiliser leurs forces afin d'adopter des comportements et aptitudes favorisant des interactions sociales positives et harmonieuses. Nous constatons toutefois que ce sont souvent les mêmes élèves d'une année à l'autre qui ont besoin de soutien professionnel et d'accompagnement afin de les aider à résoudre leurs difficultés relationnelles.

Plusieurs activités scolaires ne font pas de distinctions entre les élèves des classes « régulières », ceux des classes TSA et les élèves TSA intégrés en classe régulière; les récréations quotidiennes, le spectacle des jeunes talents, les rassemblements au gymnase pour la remise de certificats, les expositions (Noel, Halloween), la parade des petits monstres à l'Halloween, etc. Cette ouverture aux autres est encouragée par un discours intégrateur du personnel de l'école et des actions qui facilitent cette ouverture, afin de répondre le plus possible aux besoins de tous les enfants. Lorsqu'une activité est trop sensible pour un groupe d'élèves, l'équipe-classe fait le choix d'y participer ou non, selon les besoins du groupe. Cette flexibilité n'est pas chiffrée mais est appréciée de l'équipe-école. Celle-ci entend que la réponse aux besoins des enfants passe avant l'obligation de participer à une activité de groupe.

Les activités de sensibilisation offertes par l'équipe du soutien à l'intégration contribuent à ce que les enfants neurotypiques (enfants sans handicaps ou besoins particuliers) comprennent les besoins des enfants TSA. On remarque encore dans les activités quotidiennes de l'école, que ce soit dans la cour ou au service de garde, des moqueries à l'endroit des élèves différents. Nous estimons que de nombreux efforts sont déployés afin de mieux intervenir auprès des élèves différents et cet investissement doit se poursuivre. Les titulaires des classes régulières, dans leurs activités de classe quotidiennes, rappellent régulièrement aux élèves que chaque élève a ses besoins et mérite le respect de tous.

Nous observons régulièrement à notre école des démonstrations d'ouverture aux autres. Lorsque nous mettons sur pied une activité scolaire, souvent nous essayons en équipe de réfléchir aux moyens qui pourraient permettre à tous les élèves de l'école de se sentir bien accueilli et à l'aise. Citons par exemple la parade des petits monstres qui a maintenant lieu le matin car nos élèves TSA sont plus en forme en matinée tandis que l'après-midi plusieurs sont moins patients, plus fatigués.

Les moyens déployés en classe visant à démontrer et favoriser l'ouverture face aux besoins des élèves est complexe car la tâche du personnel l'est au départ. La composition hétérogène de la classe (élèves TSA, en difficulté d'apprentissage, difficultés de comportement, élèves de milieu défavorisés), les limites de la formation offerte aux enseignants (formations en soirée, pénurie de suppléants) sont tous des défis avec lesquels nous devons composer.

Bien que nous ne soyons pas en mesure de déterminer l'atteinte ou non de l'objectif lié à l'orientation, nous reconnaissant que de nombreux efforts sont déployés pour l'atteindre, tant du personnel, des parents que des élèves.

Conclusion

L'ancien projet éducatif contenait beaucoup d'amour, de nobles intentions et était ambitieux Le nouveau projet éducatif ou son actualisation aura besoin d'une orientation plus objective et plus mesurable si nous souhaitons éviter les erreurs de notre ancien projet éducatif. Dans plusieurs établissements scolaires, le personnel enseignant a la crainte d'être associé de façon explicite à une cible de réussite chiffrée qui ne serait possiblement pas atteinte au terme du projet. Une cible non atteinte, diraient certains, pourrait pointer du doigt les enseignants et les désigner comme étant les personnes responsables de cet « échec ».

Comme équipe-école, nous avons la responsabilité d'avoir une vision macroscopique et de considérer que la réussite des élèves relève d'une responsabilité partagée entre les parents, le personnel de l'école et de multiples facteurs liés à l'environnement de l'enfant, notamment les facteurs liés à la défavorisation du milieu de l'enfant. Les outils de la Commission scolaire qui devront être utilisés par les équipes-écoles pour l'actualisation du projet éducatif, comportent des sections avec indicateurs, cibles chiffrées, objectifs, etc. Dans ce contexte, il faut s'attendre à devoir composer avec une ou des cibles et mettre de côté la peur d'être jugé. L'important n'est pas de désigner des coupables ni des responsables, mais plutôt de pouvoir s'interroger sur les causes et les moyens susceptible de favoriser la réussite des élèves.

Bien que l'ouverture aux autres ou le développement de l'autonomie demeurent des aspects essentiels à travailler à l'école, il faut s'attendre à ce que l'orientation choisie pour l'actualisation du projet éducatif soit un peu plus « classique » ou scolaire et que celle-ci soit rattachée à un objectif plus facilement quantifiable et mesurable. Nous sommes bien conscients que ce n'est pas parce qu'un aspect n'est pas inscrit dans un projet éducatif que cet aspect ne sera pas travaillé ou développé à l'école.

Stéphane Brunet
Directeur de l'école Saint-Anselme

Pour le comité de pilotage de l'école Saint-Anselme
2019.03.19